

CIRCULAIRE DE RENTREE SEPTEMBRE 2020

1. MATERNELLES – PRIMAIRES

Pré – Rentrée : **le lundi 31 août** de 14 h 00 à 16 h 00

Rentrée des classes : **le mardi 1^{er} septembre** à 8 h 45

2. COLLÈGE

Pré – Rentrée : **le lundi 31 août** de 14 h 30 à 16 h 00 : rencontre avec le professeur principal dans la classe.

Rentrée des classes : **le mardi 1^{er} septembre** à 8 h 30

PRÉ – RENTRÉE : ACCUEIL DES FAMILLES

Cet accueil sera l'occasion d'un premier contact. Il permettra aux familles de faire connaissance avec l'équipe éducative et aux élèves de rencontrer leurs enseignants et de repérer leur classe.

Les élèves pourront aussi en profiter pour déposer dans leur classe tout ou partie de leurs fournitures scolaires, marquées de leur nom.

3. HORAIRES DE L'INSTITUT :

<u>JOURS DE CLASSE</u>	<u>HORAIRES</u> Classes maternelles et primaires	<u>HORAIRES</u> Classes du collège
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	de 8 h 45 à 12 h de 13 h 35 à 16 h 35	de 8 h 30 à 12 h 25 de 13 h 45 à 16 h 45
Mercredi	pas de classe	de 8 h 25 à 12 h 15

4. FREQUENTATION SCOLAIRE :

Les élèves doivent arriver à l'école **au plus tôt un quart d'heure avant la classe.**

Aucun élève ne doit quitter l'établissement pendant les heures scolaires sans une décharge signée des parents et sans l'accord du chef d'établissement.

Les parents devront se présenter au secrétariat pour récupérer leur enfant.

Toute absence doit être signalée le jour même et justifiée dès que possible par un mot signé des parents ou un certificat médical.

Au collège, les billets d'absence sont prévus dans le carnet de liaison ; ils doivent être complétés et donnés à la vie scolaire avant la reprise des cours.

Toute absence devra être signalée en appelant le secrétariat : 02.31.32.72.04 pour le collège, maternelles et primaires.

Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité, l'accès à l'établissement se fait par la rue du Général de Gaulle.

Une surveillance sur la cour sera assurée de 16 h 35 à 16 h 50 pour les élèves du primaire qui prennent un car de ramassage scolaire et ceux qui attendent une sœur ou un frère aîné.

L'école décline toute responsabilité pour les familles qui ne se conformeraient pas aux dispositions précédentes.



5. TRANSPORT SCOLAIRE :

L'établissement organisant lui-même des transports il convient de s'être inscrit au préalable sur la convention financière afin d'en bénéficier. Les horaires vous seront communiqués à la pré - rentrée.

Pour les autres ramassages, il convient de contacter la communauté d'agglomération au 06.21.40.20.09 ou le service des BUS VERTS à Lisieux. Dans tous les cas, l'élève doit se rendre directement de l'arrêt de car à l'école le matin et faire l'inverse le soir. Aucun autre déplacement dans Orbec n'est autorisé.

En ce qui concerne le soir, les élèves de la maternelle et du primaire sont aussi accompagnés par nos soins jusqu'à l'arrêt du car. En revanche, il ne nous est pas possible de faire attendre un adulte à chaque arrêt, les départs étant trop échelonnés.

Pour faciliter l'accès à l'établissement et surveiller la traversée de la chaussée, un accueil par un adulte est prévu au portail de 7 h 45 à 8 h 45 et de 16 h 35 à 17 h 00.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de s'arrêter devant l'établissement pour déposer les enfants. Cette manœuvre peut s'avérer dangereuse pour eux comme pour les autres. Utilisez plutôt les parkings à proximité.

6. ETUDE SURVEILLEE :

Elle commencera le Mardi 1^{er} SEPTEMBRE 2020.

Du CP au CM2 de 16 h 50 à 18 h 00 puis garderie de 18 h 00 à 18 h 30.

De la 6^{ème} à la 3^{ème} de 17 h 00 à 18 h 30.

Présence régulière recommandée.

ATTENTION : il ne s'agit pas d'une étude dirigée : les enfants travaillent seuls. Les parents doivent contrôler que les leçons sont apprises.

7. GARDERIE :

Une garderie sera assurée **de 16 h 50 à 17 h 00** pour les élèves des classes maternelles en salle de psychomotricité (goûter). Ensuite ils sont conduits dans la salle d'étude des primaires. Cet accueil s'adresse aux enfants dont les parents ont des horaires de travail incompatibles avec les horaires scolaires. Dans la mesure du possible, il vaut mieux éviter de rallonger le temps de présence de l'enfant dans l'école.

BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUS

